

# Instructions aux auteurs (RTL)

## LES ARTICLES

- La *Revue théologique de Louvain* accepte, pour publication après évaluation, tout texte inédit, original et rédigé en français.
- Les manuscrits proposés à la revue pour publication ne dépasseront habituellement pas 8.500 mots ou environ 52.000 caractères (espaces compris), les notes étant incluses dans le décompte. La présentation en sera conforme aux règles générales reprises ci-dessous. Ils seront envoyés au Directeur, le Professeur Camille Focant ([camille.focant@uclouvain.be](mailto:camille.focant@uclouvain.be)) en version électronique (Microsoft Word).
- Les articles doivent être accompagnés d'un résumé d'une dizaine de lignes maximum.
- Les auteurs reçoivent un accusé de réception pour le manuscrit soumis. Des experts sont ensuite invités à remettre leur avis sur le texte reçu. En principe, la période d'évaluation ne dépasse pas trois mois à compter de la date de l'accusé de réception.
- Les auteurs sont avertis de la décision de publier ou non leurs textes. Les textes non publiés ne sont pas renvoyés aux auteurs.
- La revue n'assure pas de rémunération aux auteurs, mais ceux-ci reçoivent un fichier pdf de leur article et un numéro imprimé après publication.

## LES RECENSIONS

- Elles peuvent être de deux sortes : comptes rendus ou notices bibliographiques.
- Les comptes rendus dépassent la simple description : ils proposent en outre des jugements motivés et, de ce fait, peuvent être plus longs. Habituellement, ils ne dépasseront toutefois pas 2.000 mots ou environ 12.000 caractères (espaces compris).
- Les notices bibliographiques sont plus brèves et peuvent rester uniquement descriptives.

### ➤ *Modèle de présentation du titre de l'ouvrage recensé :*

Prénom NOM DE FAMILLE, *Titre en italiques* (coll. *Collection en italiques*, n° en chiffres arabes). Ville (nom en français, s'il est d'usage courant), Maison d'édition – 2e ville, 2e maison d'édition, date. XX-000 p. format (longueur x largeur). 000 € ISBN 0-000-00000-0.

Exemple : Erhard S. GERSTENBERGER, *Psalms, Part 2 and Lamentations* (coll. *The Forms of the Old Testament Literature*, 15). Grand Rapids, MI – Cambridge, UK, Eerdmans, 2001. XXII-543 p. 23 x 15. 45 US \$. ISBN 0-8028-0488-8.

## LES CHRONIQUES

- Les chroniques sont en général des relations de colloques ou de congrès. La « Chronique louvaniste » se centre sur des événements organisés à l'UCL ou en collaboration avec elle.
- Le titre reprend le titre de l'activité entre guillemets, la nature de l'activité et éventuellement l'organisateur (en italiques), suivis, entre parenthèses, du lieu et des dates.

Exemple : « *Christianisme, mission et cultures* ». *Session annuelle du CREDIC* (Bologne, 28-31 août 2007).

## RÈGLES GÉNÉRALES

Pour tous les manuscrits transmis à la revue, les auteurs sont priés de respecter les règles de présentation suivantes :

➤ *Pour les références bibliographiques en bas de page :*

- Ouvrage : Initiale suivie par le NOM DE L'AUTEUR (petites capitales), *titre exact et complet* (italiques), (collection) et numéro en chiffres arabes, lieu d'édition (nom en français s'il est d'usage courant), éditeur commercial, date, pages concernées.

Exemple : G. BESSIÈRE, *Jésus selon Proudhon. La « messianose » et la naissance du christianisme* (Histoire), Paris, Cerf, 2007, p. 12.

- Article de revue : Initiale suivie par le NOM DE L'AUTEUR (petites capitales), « titre exact et complet » (entre guillemets), dans *Nom de la revue* (italiques), tome (chiffres arabes) année (sans parenthèses), pagination précédée de p. (et non de pp.). La même procédure est utilisée pour les contributions à des ouvrages collectifs.

Exemple : R. GALDOS, « Valor de la versión jeronimiana del libro Tobit », dans *Estudios Eclesiásticos*, 7, 1928, p. 129-145.

Exemple : J. LADRIÈRE, « L'intelligence de la foi et le devenir de la raison », dans F. BOUSQUET, P. CHAPPELLE (éds), *Dieu et la raison. L'intelligence de la foi parmi les rationalités contemporaines*, Paris, Bayard, 2005, p. 18.

- Citations répétées d'un ouvrage ou article : Le titre complet est donné dans la première référence ; ensuite il peut être abrégé, mais toujours cité de la même manière. Les *op. cit.*, *loc. cit.*, *art. cit.*, *ibid.* ou *passim* doivent être évités de même que « ss. » après un numéro de page.

Exemple : G. BESSIÈRE, *Jésus selon Proudhon*, p. 155.

➤ *Autres règles à respecter :*

- Utiliser les chiffres romains pour les siècles selon le modèle suivant : I<sup>er</sup>, II<sup>e</sup>, III<sup>e</sup>...
- Placer un espace insécable (touche CTRL + barre d'espace) avant ; : ! ? » et après «
- L'appel de note est placé après une parenthèse ou un guillemet et avant le point. Ex. : « blabla »<sup>5</sup>.
- Les notes infrapaginales seront numérotées de manière continue.
- Les revues et collections sont citées en toutes lettres, à l'exception de RTL, ETL, BETL, RHE. Si d'autres abréviations sont utilisées (ce qui n'est pas recommandé), elles doivent suivre le système de l'*Abkürzungsverzeichnis* de S.M. Schwertner (*Theologische Realenzyklopädie*).
- Pour les renvois, utiliser, si nécessaire, « voir » et non cfr. ou cf.
- Les sigles tels que UCL, PUF, ... ne sont pas ponctués.
- Respecter les règles courantes d'utilisation des majuscules dans les titres en anglais et allemand.
- La RTL met « p. » pour « pages » (et non « pp. »), « v. » pour « versets » (et non « vv. »), etc.
- Les guillemets sont utilisés respectivement dans cet ordre « blabla "Blabla" blabla ».
- Les majuscules sont accentuées : É À... (pour cela, utiliser la touche AltGr + l'accent).

- Pour « saint », écrire en toutes lettres minuscules ou « S. » (majuscule).
- Les noms de lieux sont indiqués en français, s'ils sont d'usage courant. Dans les autres cas, ils sont indiqués dans la langue originale.
- Pour citer l'auteur dans un compte rendu, utiliser ses initiales (J.R. pour Joseph Ratzinger), ou « l'A. » (majuscule, éviter « les AA. »).
- Les noms des livres bibliques ne se mettent pas en italiques. Les abréviations sont celles de la TOB.
- On ne place pas de ponctuation après les titres et sous-titres (qui ne doivent pas être multipliés) dans un article.
- Si nécessaire, un mot peut être mis en valeur par recours à l'italique (jamais par des caractères gras, un soulignement ou le recours à des capitales)
- Les mots hébreux doivent être translittérés. Les mots grecs peuvent être présentés en caractères grecs.
- Dans le corps de l'article, toute citation dans une langue vivante autre que le français doit être traduite. Dans les notes, le texte peut être cité dans la langue originale.
- Pour les références à des textes anciens, on procédera habituellement ainsi : AUTEUR, *Titre de l'œuvre*, ÉDITEUR(S) (éd.) (*Abcd*, 00), lieu, éditeur commercial, année d'édition.
- La signature des comptes rendus, notices bibliographiques et chroniques doit comporter seulement le prénom et le nom de l'auteur.
- La signature des articles comportera l'adresse (professionnelle de préférence), le prénom et le nom de l'auteur, l'institution à laquelle il est attaché ; elle peut en outre reprendre le titre de l'auteur : professeur, assistant... et son adresse mail.

Exemple:

B – 1348 *Louvain-la-Neuve*,  
Grand Place 45.  
*olivier.riaudel@uclouvain.be*

Olivier RIAUDEL  
*Professeur à la Faculté de théologie*  
*Université catholique de Louvain*

- La signature des recensions et chroniques reprend uniquement le prénom et le nom de l'auteur.

Exemple : André WÉNIN